



FAQ

MASQUES GRAND PUBLIC DE CATEGORIE 1

MASQUES grand public « TEXTILE » de marque CORELE de catégorie 1

Quelles sont les caractéristiques des masques grand public dits de catégorie 1 ? Pourquoi est-il indiqué [sur la notice d'utilisation] que ces masques ne sont pas des « dispositifs médicaux », qu'ils ne protègent pas des contaminations virales ou infectieuses ?

Les masques distribués pour faire face à l'épidémie de COVID 19 sont des masques non sanitaires/non médicaux ; il s'agit de masques « anti projection ».

Il convient de les distinguer

- des masques de protection respiratoire FFP (équipements de protection individuels, répondant à la norme « NF EN 149 : 2001 », qui protège le porteur du masque contre l'inhalation de gouttelettes et proposant, selon le type de masques, différents niveaux de filtration : FFP1, FFP2 et FFP3)
- des masques à usage médical (masques répondant à la norme « NF EN 14683 », qui en évitant la projection de gouttelettes émises par le porteur du masque, limitent la contamination de l'environnement extérieur et des autres personnes : type I, type II et IIR. Les types II et IIR sont destinés à un usage en chirurgie).

En complément de l'application stricte des gestes barrière, les masques « anti-projection » répartis dans les deux catégories définies ci-dessous, offrent une protection adaptée pour certaines activités professionnelles en dehors du domaine médical :

- **Catégorie 1 :** Les masques individuels à usage des professionnels en contact avec le public. Ces masques sont destinés à être proposés à des populations amenées à rencontrer un grand nombre de personnes lors de leurs activités. Les masques distribués aux personnels en contact avec les élèves sont des masques de catégorie 1.
- **Catégorie 2 :** Les masques de protection à visée collective pour protéger l'ensemble d'un groupe portant ces masques. Ces masques sont destinés à l'usage d'individus ayant des contacts occasionnels avec d'autres personnes dans le cadre professionnel. Ce masque peut être porté par l'ensemble des individus d'un sous-groupe (entreprise, service) lorsque le poste ou les conditions de travail le nécessitent.

Quelles sont les caractéristiques des masques textiles CORELE distribués par le MENJ ? S'agit-il bien de masques de catégorie 1 ?

La documentation technique portant sur les masques textile concerne tous les masques textile, quelle que soit leur taille (XS, S – pour les élèves - ou M – pour les élèves et les personnels -), précise bien qu'il s'agit de masques non sanitaires (grand public) et qu'ils sont en conformité avec la norme AFNOR SPEC S 76-001

Ces masques de catégorie 1 sont des masques en tissus capables de filtrer plus de 90% des particules émises d'une taille supérieure ou égale à 3 microns (les masques dits de catégorie 2 filtrent 70% des particules de 3 microns).

Le verso de la notice technique (rubrique sécurité) ci-dessous, mentionne bien que « *ce masque a démontré une efficacité de filtration supérieure à 90% pour les particules de 3 microns émises par la personne portant le masque* ».

Pourquoi tous les masques ne sont-ils pas tous conditionnés de la même manière (sachets de 6 et sachets de 40) ?

Pour tenir les délais et sécuriser les premières livraisons, l'autorisation a été donnée à l'entreprise CORELE par la Direction des achats de l'Etat, de livrer les 5 ou 6 premières livraisons en sachets de 40 masques (dont le conditionnement était plus rapide à réaliser) au lieu des 6 masques initialement prévus, considérant que la notice pourrait être envoyée en parallèle par messagerie électronique.

Les 5 ou 6 premières livraisons sont arrivées avec des cartons contenant des sachets de 6 (incluant la notice) ; et des sachets de 40 (sans notice) :

- Mais les masques sont absolument identiques, et conformes aux performances attendues.
- Depuis la 6^{ième} livraison, le conditionnement unitaire est effectué par sachet de six masques.

Quelles sont les conditions d'utilisation de ces masques textile CORELE? Faut-il les laver avant de les utiliser ?

Ces masques sont en « complexe textile » (voir ci-dessous composition du produit) ; ils n'ont pas de date de péremption, ce qui en facilite leur stockage, et peuvent être conservés sans condition particulière, hormis un endroit propre et sec.

Il n'y a pas besoin de les laver pendant la période de stockage. Et aucune recommandation n'est faite pour leur premier usage (le tout premier avant le cycle d'utilisation de 21 fois). Il est donc possible de le sortir du sachet et de le porter immédiatement.

Ce masque est prévu pour un port d'une durée de 4 heures. Après avoir été porté, il doit être préalablement lavé en machine ménagère à 60°C avec détergent classique.

L'employeur doit-il les laver ?

Ces masques ne sont plus efficaces au-delà de 20 lavages. Il s'agit d'un équipement personnel. Les millions de masques « textile » distribués aux personnels ne sont pour autant pas nominatifs ; il n'est pas apparu souhaitable de distribuer à une personne un masque qui aurait été porté par d'autres

personnes un nombre fois qu'il aurait été impossible de déterminer. Aussi chaque agent est-il invité à les laver, et à faire le décompte précis de ces lavages.

Le test dit « de la flamme » ou « de la bougie » permet-il de porter une appréciation sur l'efficacité des masques ?

Extrait du site de l'AFNOR (lien ci-dessous) relevant que le test de la bougie n'est pas pertinent pour évaluer les capacités de filtration des masques en tissus.

<https://www.afnor.org/faq-masques-barrieres/>

Comment savoir si le masque barrière est performant ? Le test de la flamme ?

Le test de la flamme sur laquelle on souffle à travers le masque ne donne aucune indication sur l'efficacité de filtration du masque. Il permet néanmoins d'avoir une idée de son étanchéité et donc de la respirabilité. Si la flamme ne bouge pas du tout, le masque sera vraisemblablement difficile à supporter dans des situations de la vie courante. Si vous avez du mal à supporter un masque en étant au calme, celui-ci sera certainement inadapté lors d'une marche soutenue ou d'une discussion par exemple. Vous vous exposez alors au risque de devoir l'enlever de manière précipitée, sans être en mesure de pouvoir vous laver les mains immédiatement après.

N'oubliez pas qu'un masque barrière n'a pas vocation à apporter un niveau de protection similaire à un masque FFP2 : il est destiné au grand public, dans des situations de travail (hors fonction médicale) et en complément de la distanciation sociale et des gestes barrières.

La DGA a confirmé cette analyse :

«[Nous avons] pratiqué le "test de la bougie" et nous pouvons définitivement en démentir la validité technique. Nous avons observé que des masques non valables du point de vue de la protection contre le Covid-19 empêchent d'éteindre la bougie, et à l'inverse, que des masques tout à fait valables (masques grand public de catégories 1 et 2, [et même des] masques chirurgicaux certifiés EN 14683) permettent d'éteindre la bougie.»

Composition du produit (masques textile « CORELE ») :

Masque : 2 couches de tricot 57% Coton 38% Polyester 5% Elasthane -135 gr/M2 tolérance +/- 5%

	NORME	Tolérance
TITRAGE	FIL COTTON POLYESTER 40'S + FIL ELASTHANE 20D	+/-5 %
TYPE DE FILATURE	FIL COTTON POLYESTHER FILATURE PEIGNEE –FIL ESLASTHANE FILATURE CONTINUE	#
LFA (longueur pour 100 aiguilles)	31.2cm	+/-5 %
Poids au M2	135 gsm	+/-5 %

Boucle pour passage derrière oreille : gance textile dans le même matériau

Retrait dimensionnel acceptable après lavage à 60° séchage à plat : +3%/-7%

Structure technique de la matière :

Coloris : BLANC CASSE

COVID-19

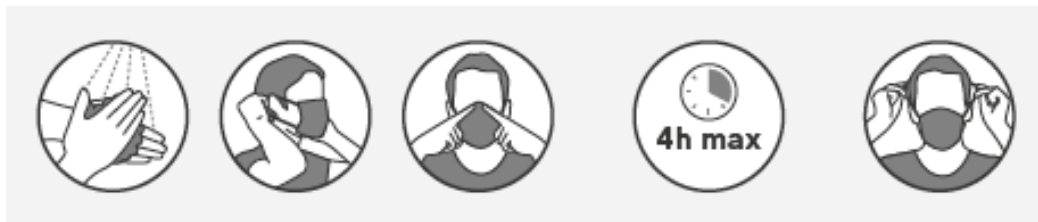


NOTICE D'UTILISATION

AVERTISSEMENT

Pour protéger votre santé et celle des autres, il est très important de respecter cette notice d'utilisation.

- Portez ce masque quand vous êtes en contact avec d'autres personnes que celles avec lesquelles vous vivez.
- Vérifiez toujours que le masque est bien ajusté et couvre votre bouche et votre nez.
- Attention : si vous êtes malade, ce masque n'est pas adapté. Demandez l'avis de votre médecin.
- Ce masque n'est pas destiné au personnel soignant.
- **Ce masque ne remplace pas les gestes barrières** (lavage régulier des mains, distanciation physique, réduction des contacts avec d'autres personnes). **Il ajoute une barrière physique, à utiliser notamment lorsque vous êtes en contact étroit avec d'autres personnes.**



Corèle certifie que le masque a été fabriqué dans le respect des spécifications définies par l'État.

COMMENT PORTER LE MASQUE ?

Avant de le mettre :

01. Avant de toucher le masque, lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon ou une solution hydro-alcoolique.
02. Inspectez le masque et assurez-vous qu'il n'y a pas de trous, déchirures ou dégradations.
03. Il est recommandé de porter le masque sur une peau nue, en évitant le contact avec les cheveux.
04. Ne modifiez jamais le masque de quelque façon que ce soit.

Pour le mettre :

01. Tenez le masque par les lanières élastiques.
02. Placez-le au niveau de votre bouche.
03. Passez les lanières élastiques derrière les oreilles.
04. Ajustez le masque de façon à recouvrir le nez, la bouche et le menton : vous pouvez pincer la barrette nasale pour vous aider.

Lorsque vous le portez :

01. Évitez de le toucher et de le déplacer.
02. Ne le mettez jamais en position d'attente sur le front ou sur le menton.

Il faut changer le masque :

01. Quand vous avez porté le masque 4h.
02. Quand vous souhaitez boire ou manger.
03. Quand il devient difficile de respirer.
04. Si le masque s'humidifie.
05. Si le masque est endommagé.
06. Si le masque est déformé et ne tient plus correctement contre votre visage.

Pour l'enlever :

01. Lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon ou de la solution hydro-alcoolique.
02. Décrochez les lanières élastiques pour décoller le masque de votre visage.
03. En attendant de le laver, isolez-le dans un sac en plastique.
04. Si le masque est déformé ou usé, jetez-le tout de suite dans une poubelle qui se ferme.
05. Pour terminer : lavez-vous à nouveau les mains avec de l'eau et du savon ou de la solution hydro-alcoolique.

COMMENT ENTREtenir LE MASQUE ?

Avant ouverture :

01. Stockez le masque dans son emballage d'origine protecteur, dans un endroit sec et à l'abri des rayons du soleil. Conservez-le dans une humidité maximale de 75 % et à une température comprise entre -2°C et + 55°C afin de préserver toutes ses caractéristiques.

Pour le lavage :

01. Lavez le masque à la machine avec de la lessive. Choisissez un programme de lavage qui comprend au moins 30 min à 60°C minimum. Vous pouvez le mettre en machine avec votre linge.
02. Après avoir touché le masque, lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon ou de la solution hydroalcoolique.
03. Ce masque a été testé pour 20 lavages. Après 20 lavages, la filtration du masque n'est plus garantie.
04. Lorsque la machine est terminée, sortez le masque et remettez-le en forme en aplatissant la barrette nasale et en reformant les plis sans forcer.

Après le lavage :

01. Ne laissez pas sécher le masque à l'air libre !
02. Faites sécher le masque dans son intégralité (les couches intérieures doivent également être totalement sèches). Pour cela, vous pouvez utiliser : un sèche-linge (en veillant à nettoyer les filtres du sèche-linge et à vous laver les mains après) ou un sèche-cheveux en installant votre masque sur un support propre et désinfecté.
03. Repassez votre masque au fer à repasser ou à vapeur à une température de 120 ou 130°C (thermostat positionné entre 1 et 2).
04. Dès que le masque est sec, stockez-le pour le conserver dans un emballage propre hermétique (sachet plastique ou sac de congélation, par exemple).

SÉCURITÉ

01. Ce masque a démontré une efficacité de filtration supérieure à 90% pour des particules de 3 microns émises par la personne portant le masque.
02. La respirabilité du masque a été mesurée à > 96 L.m-2.s-1 et doit permettre son port pour une durée de 4h.

AVERTISSEMENT

Malgré tout le soin apporté à la fabrication de ces masques, il appartient au seul utilisateur, et en aucun cas au fabricant ou au fournisseur, de s'assurer de l'adéquation du masque avec les caractéristiques du milieu d'usage. Il convient de suivre scrupuleusement les recommandations et modalités d'usage décrites ci-dessus.

DÉCOMPTE D'UTILISATION DES MASQUES

Les masques pouvant être lavés 20 fois, chaque masque est donc utilisable 21 fois. Pour vous aider à suivre et gérer le décompte d'utilisation de vos masques, veuillez renseigner le tableau suivant en cochant les cases :

	Utilisation 01	Utilisation 02	Utilisation 03	Utilisation 04	Utilisation 05	Utilisation 06	Utilisation 07	Utilisation 08	Utilisation 09	Utilisation 10	Utilisation 11	Utilisation 12	Utilisation 13	Utilisation 14	Utilisation 15	Utilisation 16	Utilisation 17	Utilisation 18	Utilisation 19	Utilisation 20	Utilisation 21
MASQUE 1																					
MASQUE 2																					
MASQUE 3																					
MASQUE 4																					
MASQUE 5																					
MASQUE 6																					

corèle

Nom et coordonnées
du fournisseur: FINANCIERE B'LAO,
4 rue Brossolette
95270 Asnières-sur-Oise

Langue de la notice: français
Type de masques: masques répondant à
la spécification AFNOR SPEC S76-001: 2020
Référence du produit: SC FM 01.B
Nombre de masques par sachet: 6

Code de Traçabilité: